

TARIFS 2016

DROITS DE PLACE - REDEVANCES - TAXES

Rappel : l'utilisation du domaine public est **toujours soumise à autorisation préalable** (voir service Urbanisme)

DROITS DE PLACE - REDEVANCES - TAXES	Tarifs /durée
Accueil animaux (places de chenil)	
Frais fixes	21,80 € /animal
Gardiennage	9,35 € /animal/jour
Echafaudage (occupation du domaine public pour travaux)	0,90 € /m ² /jour
Emplacement friterie (forfait)	40,40 € /mois
Emplacement cirque	
Forfait	96,75 € /séjour
Caution	230,45 €
Emplacement pour exposition de véhicule	20,40 € /véhicule/jour
Emplacement pour occupation commerciale temporaire	1,50 € /m ² /jour
Etalage sur trottoir (minimum facturation : 1 m ²)	20,40 € /m ² /an
Fêtes foraines	
Fêtes de Vouziers (tarif dégressif pour chaque métier forain) :	
▪ jusqu'à 50 m ²	1,45 € /m ²
▪ de 51 m ² à 100 m ² (abattement de 25 %)	1,10 € /m ²
▪ plus de 101 m ² (abattement de 50 %)	0,75 € /m ²
Fêtes de Condé, Chestres et Blaise	gratuit
Locations de terrains	
Droit de chasse (Chestres, La Croix-aux-Bois)	21,50 € /hectare
Jardins familiaux	0,15 € /m ² /an
Autres jardins	0,10 € /m ² /an
Pré	14,00 € /parcelle/an
Marchés	
Marché sans abonnement	0,65 € /m linéaire/jour
Marché avec abonnement (réduction de 25 %)	6,35 € /m linéaire/trim.
Utilisation d'un four ou vitrine réfrigérée	2,00 € /jour
Publicités	
Taxe sur les dispositifs publicitaires non numériques de moins de 50 m ²	15,40 € /m ² /an
Terrasses de café	
Droit annuel, selon convention	31,90 €
Droit ponctuel	1,45 € /m ² /manif.
<i>*Pour les terrasses, ceux qui ont versé le droit annuel ne seront facturés que les m² supplémentaires</i>	